

Participation financière des familles
CAPa STAGIAIRES
 Année scolaire 2023-2024

	CAPa Agricole 13 semaines	
	Interne	1/2 Pension
<i>Règlement à l'inscription</i>		
Frais de dossier	25 €	25 €
Adhésion à l'association	20 €	20 €

Règlement par prélèvement

<i>Pension – scolarité (assurance, visite, photocopie) (dont Scolarité : 314 €)</i>		
<i>Coût annuel</i>	<i>1.585 €</i>	<i>650 €</i>
Montant par mois (sept à juin) (bourse à déduire)	158,50 €	65,00 €

Pour les CAPa

Demande de bourses possible (selon le revenu fiscal de référence) :

- Ministère de l'agriculture
- Bourse départementale 41

Document mis à jour le 08/02/2023